

© 24 Heures

La cadence à quinze minutes du LEB risque d'être retardée

COUAC – L'Association Transports et Environnement a fait opposition à la construction de la nouvelle gare d'évitement d'Union-Prilly, dépourvue de parking pour vélos. Cela fait dix ans que ce dossier traîne.

Par **MEHDI-STÉPHANE PRIN**

Publié le 30 juin 2009

Décidément, la modernisation du LEB (Lausanne-Echallens-Bercher) n'a pas fini de provoquer les remous les plus improbables. Promise depuis près d'une décennie, la circulation de la «Brouette» toutes les quinze minutes entre Cheseaux et Lausanne semblait enfin sur la bonne voie. Surprise, la mise à l'enquête de la nouvelle gare d'évitement d'Union-Prilly vient de provoquer l'opposition de l'Association Transports et Environnement (ATE). La même qui récolte actuellement des signatures en faveur de l'initiative populaire intitulée «Pour les transports publics.»

Cyclistes oubliés

Quelle mouche a piqué le lobby des voyageurs de s'attaquer à une amélioration attendue depuis des années par les usagers d'un petit train bondé? «Nous n'avons pas du tout la volonté de bloquer la fréquence à quinze minutes du LEB, réplique Valérie Schwaar, secrétaire générale de la section vaudoise de l'ATE. Nous soutenons d'ailleurs cette amélioration de l'offre. En revanche, la nouvelle gare ne respecte pas un des principes du plan directeur cantonal. Aucune place pour vélos n'est prévue, et notre opposition porte uniquement sur ce point.» Selon elle, le projet oublie tout simplement le principe de complémentarité entre mobilité douce et transports publics. La députée socialiste n'hésite pas à monter au front en s'étonnant de la gestion du dossier par le conseiller d'Etat François Marthaler: «Comment un ministre des Infrastructures, qui a fait du LEB son dossier personnel, a-t-il réussi l'exploit d'oublier les cyclistes?» Ambiance.



© PHILIPPE MAEDER | La très attendue fréquence à 15 minutes du LEB devra attendre encore un peu, le temps que l'Office fédéral des transports traite les oppositions contre la construction de la gare d'Union-Prilly (photo).

Objectif 2010

«Ce genre de petites anicroches font partie de tout projet, répond François Marthaler. J'ai la volonté de régler le problème en trouvant une solution pour les vélos. Sauf impossibilité physique avérée, les cyclistes pourront certainement se parquer à proximité de cette gare.» En attendant, le projet patine une fois de plus.

L'affaire est désormais dans les mains de l'Office fédéral des transports (OFT). Selon son porte-parole, Davide Demicheli, pas moins de six oppositions sont traitées contre la construction de la gare d'Union-Prilly. L'administration fédérale refuse cependant de dévoiler le nom des plaignants. Selon nos sources, outre les classiques problèmes liés au voisinage, une plainte provient d'une association de défense des handicapés s'étonnant que les personnes à mobilité réduite soient tout aussi laissées-pour-compte que les cyclistes.

De quoi retarder une fois de plus une cadence à quinze minutes attendue depuis le prolongement du LEB au Flon, en 2000? Après avoir fait imprudemment la promesse de la mettre enfin en service pour l'ouverture du M2, François Marthaler se garde bien de prononcer un nouvel engagement. «Cependant, l'objectif fixé reste l'horizon fin 2010. Il y aura, j'en suis sûr, d'autres oppositions ponctuelles, mais le dossier bouge enfin.» Le Grand Conseil a d'ailleurs accepté récemment l'achat de nouvelles rames, après plusieurs années de polémiques sur l'avenir d'une ligne victime de son succès.

Avec le doublement du nombre de ses passagers en une décennie, le LEB n'est plus un petit train. Sa transformation en véritable RER souterrain ou en tram sur le tronçon d'entrée en ville de Lausanne provoque de nombreuses tensions. Si une trêve semble désormais déclarée sur cette question, les arrière-pensées demeurent fortes entre les élus de la région d'Echallens, la direction du LEB, la ville de Lausanne et François Marthaler, opposé depuis le début à la création d'un tunnel sous l'avenue d'Echallens.